

# Grâce à un ajustement du taux de participation aux coûts de la FEMA, la Louisiane bénéficie de fonds supplémentaires pour l'aide publique à la reconstruction après le passage de l'ouragan Laura

---

**Release Date:** mars 23, 2021

BATON ROUGE, Louisiane --- Les dégâts causés par l'ouragan Laura étaient d'une telle gravité qu'ils ont dépassé le seuil normal de 75 % du taux de participation aux coûts de l'assistance publique de la FEMA et ont permis à l'État de Louisiane de bénéficier d'un taux de participation aux coûts rarement atteint de 90 % pour les dégâts couverts. Cela a permis aux demandeurs de disposer de près de 22 millions de dollars supplémentaires pour financer des projets.

De la reconstruction des bâtiments de paroisses à la réparation des réseaux d'égouts en passant par la remise en état d'un hôpital pour enfants, ces projets aident les communautés de Louisiane à se remettre de l'ouragan.

Cinq bénéficiaires majeurs ont reçu des subventions totalisant plus de 19,6 millions de dollars supplémentaires pour leurs projets. Il s'agit notamment de :

- Le Calcasieu Parish Police Jury recevra 10,1 millions de dollars supplémentaires pour le retrait des débris.
- La centrale électrique d'urgence Jefferson Davis Electric Co-Op recevra 3,8 millions de dollars supplémentaires pour les mesures de protection d'urgence.
- La ville de Sulphur recevra 2,8 millions de dollars supplémentaires pour le retrait des débris.
- Le département militaire et la garde nationale de l'État de Louisiane recevront 1,6 million de dollars supplémentaires pour les mesures de protection d'urgence prises pendant et après l'ouragan.



**FEMA**

Page 1 of 2

- La paroisse de Beauregard recevra 1,1 million de dollars supplémentaires pour le retrait des débris.

Le président Biden a autorisé l'augmentation de la participation fédérale aux coûts pour les projets financés par le programme d'assistance publique de la FEMA.

Programme du 22 février

« Je considère que les dégâts causés par l'ouragan Laura dans certaines régions de l'État de Louisiane entre le 22 et le 27 août 2020 sont suffisamment graves et étendus pour justifier des dispositions spéciales de participation aux coûts », a déclaré le président.

Pour en apprendre davantage sur le programme d'assistance publique de la FEMA, consultez le site [www.FEMA.gov/public-assistance](http://www.FEMA.gov/public-assistance).

Pour obtenir les dernières informations sur l'ouragan Laura, consultez le site Internet : [Louisiana Hurricane Laura \(DR-4559-LA\)](https://www.fema.gov/louisiana-hurricane-laura). Suivez le compte Twitter de la région 6 de la FEMA sur [twitter.com/FEMARegion6](https://twitter.com/FEMARegion6).

